Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 2

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Economie politique.

La conjoncture pendant le dernier trimestre 1928.

La situation économique générale ne s'est pas modifiée au cours des derniers mois. Seules les influences saisonnières se firent valoir. Le chiffre favorable de l'exportation s'est maintenu, tandis que le marché du travail s'est assez fortement aggravé par suite des conditions atmosphériques.

Le *marché de l'argent*, qui subit d'habitude un allégement saisonnier après le Nouvel-an, accusait déjà cette fois un fléchissement auparavant. Et le fléchissement du *marché des capitaux* à long terme est encore plus grand. Le cours du papier-valeur négocié le plus fréquemment à la Bourse, les obligations 3½ % des CFF (série A—K), a presque battu un record en atteignant le 89 % de la valeur nominale; le rendement a baissé en conséquence à 4,3 %. Depuis bien des années, le capital d'établissement n'a plus été si bon marché. Espérons que cette baisse du taux de l'intérêt déploiera aussi tous ses effets en faveur de l'économie nationale, ce qui ne pourra toutefois avoir lieu que si les banques ne continuent pas à forcer l'exportation de capitaux. Cela serait infiniment plus salutaire à l'agriculture que toutes les actions de secours mises en scène avec un grand tam-tam.

Taux de l'escompte privé | Taux des obligations (rendement des obligations à 3½ % des C. F. F., série A-K) | Index des actions

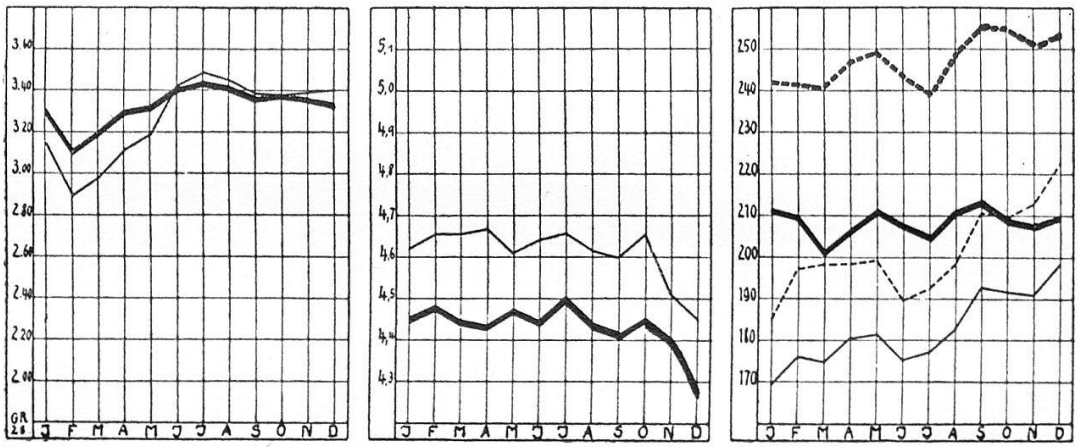

—— 1927 ▬ 1928 —— Index global ····· Index des actions industrielles

Les *cours des actions* n'ont pas tout à fait réussi à se maintenir au niveau-record atteint en septembre. L'index global, comme celui des actions industrielles, a diminué de trois points.

La Banque nationale suisse publie pour la première fois non seulement l'index global et une récapitulation de l'index industriel, mais aussi celui des différents groupes des actions. Nous sommes très heureux de ce progrès et nous n'aurions plus qu'à désirer que les fluctuations des cours des actions résultant de l'octroi de droit de priorité important soient spécialement indiquées. Nous donnons ci-après la structure de l'index des actions pour toute l'année 1928. Les cours s'élevaient en pour-cent du capital-actions versé:

	Banques	Sociétés financières	Sociétés d'assurance	Entreprises diverses	Actions industrielles				
					Usines électriques	Industrie chimique	Machines	Denrées alimentaires	Divers
Déc. 1927 .	154,9	191,4	723,9	82,5	158,1	263,0	180,3	315,7	172,2
Janvier 1928	159,4	201,1	762,0	70,9	163,0	297,0	184,3	358,6	185,4
Février . .	156,2	199,6	778,9	72,3	172,6	284,2	187,1	354,0	189,0
Mars . . .	148,3	185,8	782,4	73,8	171,9	276,1	189,5	349,0	195,1
Avril . . .	149,7	187,3	921,2	81,4	165,5	289,2	194,9	349,8	213,6
Mai . . .	157,1	193,8	939,0	94,7	168,9	297,5	196,8	345,6	216,6
Juin . . .	154,7	188,7	941,8	95,6	169,4	295,8	192,5	332,1	223,0
Juillet . .	153,9	187,3	926,5	100,9	166,2	302,1	191,0	320,9	215,9
Août . . .	156,0	190,9	952,1	102,6	167,3	306,6	200,0	335,8	228,5
Septembre .	157,7	192,0	871,9	107,6	165,7	307,6	201,0	356,6	233,8
Octobre . .	158,2	185,4	821,6	105,5	169,8	308,6	197,8	356,6	225,6
Novembre .	158,5	183,3	852,5	82,4	170,5	295,4	192,9	355,5	223,4
Décembre .	162,2	184,6	831,7	79,9	170,2	293,1	194,7	355,0	232,2

Pendant le dernier trimestre, l'index global présente l'image suivante (pour les mois antérieurs voir le fascicule de novembre 1928):

	Index global de 109 actions			dont 32 actions industrielles		
	1926	1927	1928	1926	1927	1928
Octobre	159,32	191,78	209,46	172,99	209,77	255,33
Novembre	160,40	191,00	208,03	175,33	213,35	251,27
Décembre	162,60	198,43	209,58	175,42	223,21	252,83

Les prix continuent à se maintenir au même niveau. L'index du coût de la vie a monté d'un point en octobre (162). Cette hausse doit être principalement attribuée au renchérissement des vêtements qui est résulté lors du nouveau calcul en automne.

L'index national du coût de la vie comporte:

Mois 1928	Alimentation	Chauffage et éclairage (savon)	Vêtement	Loyer	Total
		Juin 1914 = 100			
Janvier	159	139	162	174	161
Février	158	138	162	174	161
Mars	157	138	162	174	160
Avril	156	138	166	174	160
Mai	156	137	166	177	160
Juin	156	136	166	177	161
Juillet	157	136	166	177	161
Août	156	135	166	177	161
Septembre	157	135	166	177	161
Octobre	158	135	169	177	162
Novembre	158	136	169	177	162
Décembre	158	136	169	177	162

En octobre et en novembre, les chiffres d'*exportation* étaient considérablement plus élevés que pendant les mêmes mois de 1927. Pendant tout le quatrième trimestre, le surplus d'exploitation se monte à 51 millions comparativement à l'année écoulée, presque la moitié du surplus d'exportation de toute l'année. Environ la moitié de cette augmentation d'exportation revient à l'industrie des machines, tandis que l'industrie textile a enregistré un recul considérable, à l'exception de la filoselle et de la soie artificielle.

L'exportation pour le *quatrième trimestre* s'élève en millions de francs:

	1927	1928		1927	1928
Filoselle	9,4	11,5	Aluminium et articles en aluminium	14,5	16,8
Soierie	52,7	48,5	Instruments et appareils	14,9	19,1
Rubans de soie	5,0	4,8	Horlogerie	87,8	91,0
Coton	15,9	13,1	Couleurs	19,7	21,5
Tissus de coton	27,9	24,5	Parfumeries et drogues	8,0	8,1
Broderie	29,7	24,0	Fromage	26,2	27,0
Laine	15,5	11,7	Lait condensé	9,4	10,9
Soie artificielle	10,8	13,1	Chocolat	9,4	9,2
Chaussure	8,4	8,3			
Machines	49,6	71,5			

Index des prix — Exportation — Nombre des personnes cherchant un emploi

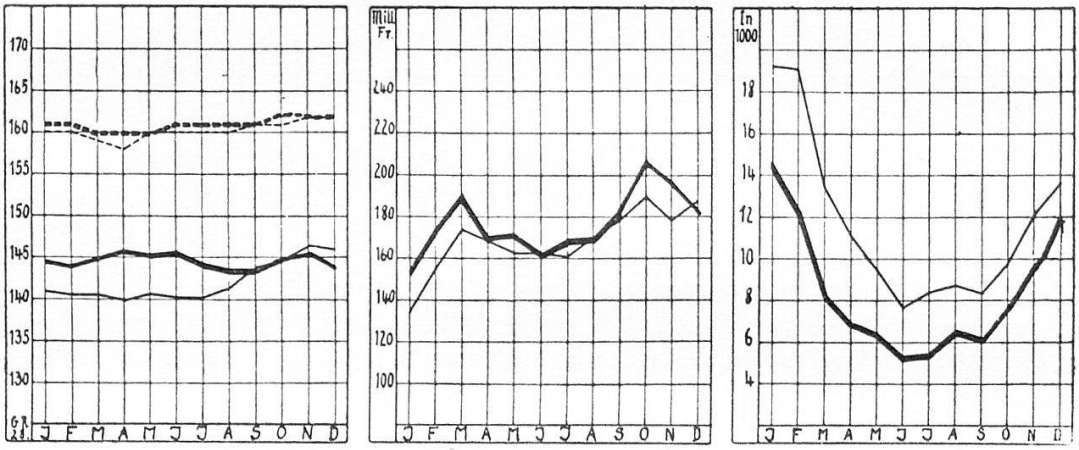

•••••• Prix de détail
—— Prix de gros

—— 1927

▬ 1928

Le *marché du travail* accusait en décembre 11,993 chômeurs, ce qui atténue considérablement la différence entre la courbe des sans-travail de 1928 et celle de l'année 1927. Cela est dû en particulier au chômage intense dans l'industrie du bâtiment qui en fournit plus du tiers, soit 4346; cela fait 2044 de plus qu'en 1928 et 236 de plus qu'en décembre de l'année 1927. Le degré d'occupation dans l'industrie textile n'est aussi pas très satisfaisant, bien que l'industrie des rubans de soie ait beaucoup moins de chômeurs que l'année précédente.

Le nombre des personnes cherchant un emploi s'élève:

	1927	1928		1927	1928
Janvier	19,370	14,212	Juillet	8,404	5,525
Février	19,201	12,017	Août	8,854	6,523
Mars	13,568	8,265	Septembre	8,335	6,125
Avril	11,220	6,910	Octobre	9,873	7,636
Mai	9,547	6,410	Novembre	12,079	9,571
Juin	7,735	5,378	Décembre	13,701	11,993

En 1928 l'économie suisse a eu indiscutablement une *brillante conjoncture*. Les cours de la Bourse et les bénéfices réalisés qui surpassent même ceux de la conjoncture de guerre, sont trop éloquents pour que l'on ajoute encore fois aux dires des patrons qui contestent la situation favorable. Certes, les branches de production n'ont pas toutes été favorisées dans la même mesure. La prospérité fut surtout remarquable dans l'industrie métallurgique et horlogère où l'exportation fut extrêmement bonne. D'après un rapport de la fédération

patronale, il paraît que l'industrie métallurgique et horlogère occupe à elle seule 5000—6000 ouvriers de plus que l'année précédente. L'industrie textile devait s'attendre à une aggravation de la situation économique, en corrélation avec la conjoncture internationale du textile. La plupart des autres industries d'exportation accusèrent un degré d'occupation satisfaisant. En outre, l'on enregistra en partie une véritable bonne conjoncture de l'industrie du bâtiment et une amélioration de la situation de l'agriculture qui peut se féliciter d'une bonne récolte et qui a aussi réalisé un bénéfice brut plus élevé.

La bonne situation de l'exportation peut durer si la capacité des marchés, qui ont absorbé considérablement plus de nos produits en 1928, tels que la Pologne, l'Espagne et surtout l'Amérique du Sud et l'Asie, ne baisse pas. L'Allemagne et l'Angleterre ne surmonteront pas de sitôt leur dépression et c'est pourquoi notre économie ne peut guère escompter une amélioration de ces deux pays. Une situation économique encore plus favorable que celle de l'année écoulée, n'est certainement attendue de personne. Cependant nous croyons qu'une attitude pessimiste ne se trouve nullement justifiée pour le moment et que la vie économique continuera à se maintenir au niveau de ce qu'elle était l'an dernier.

Les cours des actions montent toujours.

Depuis plusieurs années déjà les cours des actions ne cessent de monter. Nous nous attendions toujours à ce qu'une baisse intervienne ou du moins un arrêt. Et les cours continuaient leur ascension et les spéculateurs réalisaient de nouveau des bénéfices formidables. Comme l'année passée, nous avons établi une récapitulation des cours payés à fin décembre 1928 pour les actions des 15 plus grandes entreprises industrielles suisses ainsi que pour les actions des trois grandes banques et de la plus grande société financière.

	Valeur nominale de l'action	Cours des actions à la fin de l'année en francs					
		1913	1918	1921	1926	1927	1928
Nestlé, Cham	200	1760	684	220	580	850	940
Aluminium, Neuhausen	1000	2780	2785	1262	2755	3450	3750
Bally (société holding)	1000	1280[1]	1345	655	1148	1350	1560
Sulzer (société holding)	1000	—	1075	405	1000	1175	1280
Brown, Boveri & Cie, Baden	350	—	—	197	525	590	605
Peter, Cailler, Kohler	100	322	312	120	188	235	235
Usine électique Lonza	200	490	815	90	290	440	485
Maggi (société holding)	5000	10225	8500	3800	9900	11750	17800
Fabr. de machines, Oerlikon	500	645	575	410	700	740	800
Usines sidérurgiques Fischer, Schaffhouse	500	860	765	390	760	895	1080
Société d'industrie chimique	1000	1880	3100	825	2570	2850	3550
Société industrielle de chappe	1000	3885	3200	1330	2700	2905	4480
Fabrique de locomotives, Winterthour	500	690	530	400	526	563	600
Fabr. de conserves, Lenzbourg	1000	1920	1680	700	1255	1550	1610
Fabrique de produits chimiques Sandoz, Bâle	1000	1900	4000	1100	4000	4440	5275
Société de banque suisse	500	756	700	530	790	806	860
Crédit suisse	500	832	685	545	820	885	1000
Union de banques suisses	500	635	575	500	680	730	765
Motor-Columbus	500	650[2]	565[2]	140[2]	950	1290	1260

[1] Juillet 1914.
[2] Seulement Motor S. A.

Des 19 sociétés anonymes, 18 accusent des cours d'actions *plus élevés* que l'année 1927. Seule la société financière Motor-Columbus a enregistré un très léger fléchissement des cours. Dans quelques cas, la plus-value est vraiment considérable, notamment pour Maggi (6050 fr.), pour la Chappe (1575 francs); elle s'élève dans les deux cas à plus de 50 % de la valeur antérieure et à plus de 100 % de la valeur nominale de l'action.

Le montant d'aucune action n'est inférieur à la valeur nominale. Toutes valent considérablement plus qu'il fut versé. Pour différentes actions, il est même payé aujourd'hui plusieurs fois le montant de la valeur nominale. Il n'y a que les actions de quatre sociétés qui aient un cours plus bas qu'avant la guerre, tandis que les actions de toutes les autres sociétés ont en partie dépassé de beaucoup les cours d'avant-guerre, comme aussi les prix qui furent payés pendant la haute conjoncture de guerre.

Afin que l'on puisse apprécier justement la hausse du cours, nous l'avons calculée aussi d'après le capital-actions global.

	Dividende pour 1927 resp. 1927/28 en %	Valeur nominale du capital-actions	Valeur du capital-actions global à fin 1926	à fin 1927	à fin 1928	Plus-value à fin 1928 comparativ. à fin 1927
			en millions de francs			
Nestlé, Cham	10	80	232	340	376	36
Aluminium, Neuhausen	15**	50	137,5	172,5	187,5	15
Bally (société holding)	8	40	46	54	62,4	8,4
Sulzer (société holding)	6	40	40	47	51,2	4,2
Brown, Boveri & Cie, Baden	8	39,2	58,8	65,8	68,8	3
Peter, Cailler, Kohler	8¼	35	65,8	82,3	82,3	—
Usine électrique Lonza	7	45,5	55,8	84,3	107,9	15,5*
Maggi (société holding)	10	24	41,5	49,3	85,4	33,1*
Fabr. de machines, Oerlikon	8	20	28	29,6	32	2,4
Usines sidérurgiques Fischer, Schaffhouse	10	20	30,4	35,8	43,2	7,4
Société d'industrie chimique	15	20	51,4	57	71	14
Société industr. de chappe	22½	18	48,6	52,3	80,6	28,3
Fabrique de locomotives, Winterthour	7	12	12,6	13,5	14,4	0,9
Fabrique de conserves, Lenzbourg	8	10	10	12,4	16,1	1,2*
Fabrique de produits chimiques Sandoz, Bâle	25	10	30	33,3	52,7	14,4*
Total		463,7	888,4	1129,1	1331,5	183,8*
Société de banque suisse	8	140	189,6	225,7	240,8	15,1
Crédit suisse	8	150	213,2	230	300	50*
Union de banques suisses	7	80	95,2	103,2	122,4	19,2
Société financière Motor-Columbus	10	75	114	193,5	189	— 4,5
Total		445	612	752,4	852,2	79,8*

Les actionnaires des 15 entreprises industrielles possèdent des actions dont la valeur est 184 millions plus élevée qu'en 1927. La plus-value se monte à 16 %, elle n'est pas tout à fait si élevée qu'en 1927, mais cela n'en est pas moins l'indice d'une conjoncture de profit extraordinaire. Le capital de la finance a une période aussi florissante. La valeur globale des actions des quatre instituts financiers précités, pris comme exemple, a augmenté de 80 miltions ou de 11 %.

* Plus-value, déduction faite du capital-actions nouvellement versé.
** Plus 10 % de boni, c'est-à-dire de dividende extraordinaire.

Or, on pourrait invoquer l'argument que ces hausses des cours ont été provoquées par les professionnels de la spéculation et dépassent la valeur interne de l'action, dont le rendement ne correspond plus à un rapport d'intérêt normal. Il est vrai que si l'on établit le taux du dividende en pour-cent de la valeur du cours, il n'en résulte qu'un intérêt inférieur à 5 % pour la plupart des actions. Cela provient de ce que les actionnaires n'obtiennent pas seulement le dividende ordinaire, mais aussi dans certains cas des bénéfices extraordinaires (comme le « boni » pour l'aluminium Neuhausen) et surtout des larges droits de priorité lors de l'augmentation du capital-actions. Cette dernière possibilité fut le cas l'an dernier pour les quatre sociétés industrielles où la valeur du droit de priorité s'élevait à 9 % de la valeur nominale de l'action (pour la Lonza) jusqu'à 80 % (chez Sandoz), c'est-à-dire qu'elle dépassait de beaucoup le taux du dividende.

A part quelques exceptions, nous estimons qu'il n'existe encore *aucune surestimation* des actions suisses. Les cours élevés sont l'expression des bénéfices élevés et des perspectives de bénéfices. C'est pourquoi l'on doit toujours rendre attentif au fait que tout le bénéfice de la conjoncture revient uniquement au capital. Les salaires des ouvriers n'ont en général pas changé. Grâce à leur organisation compacte, les travailleurs purent obtenir par-ci par-là de meilleures conditions de travail. La rémunération des salariés ne dépend pas, comme on le prétend du côté patronal, du rendement de l'industrie. Certes, quand le profit diminue, la classe ouvrière s'en ressent immédiatement, seulement l'orsqu'elle aimerait sentir quelque chose de l'augmentation des bénéfices, elle est repoussée brutalement par le patronat. Elle ne peut dès lors compter que sur ses propres forces.

Economie sociale.

Les revendications des employés concernant la législation.

Dans une brochure de 40 pages, la Fédération des sociétés suisses d'employés publie les lignes directrices et les postulats qu'elle a formulés concernant la législation sociale. L'auteur de cette brochure, le secrétaire de la F. S. E., F. Horand, donne en premier lieu un aperçu sur le droit en vigueur. Il expose ensuite les principes généraux d'après lesquels le droit ouvrier moderne doit se développer. Il est notamment recherché quelle voie doit être emboîtée pour réaliser les postulats des employés dans le cadre de l'ensemble du droit ouvrier. Il s'agit avant tout d'obtenir une réglementation légale de la protection des employés privés, qui a été négligée jusqu'à maintenant. L'on sait que l'Office fédéral du travail a notamment prévu de faire usage de la compétence de la Confédération pour légiférer dans le domaine des arts et métiers dans le sens de la promulgation d'une série de lois sur les différentes matières. Les fédération d'employés se prononcent catégoriquement contre cette tactique pour la bonne raison que les lois qui seraient ainsi promulguées apporteraient bien des avantages au patronat, tandis que la protection ouvrière passerait à l'arrière-plan. La brochure contient en outre les différents postulats qui ont été adoptés l'automne passé par la Chambre suisse des employés. Ceux-ci se rapportent à toutes les questions du droit des employés, durée du travail, payement du salaire, licenciement, certificat de service, règlement du travail, etc. Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails. Tous ceux qui ont à s'occuper des questions concernant les employés devront lire cet excellent exposé du point de vue des employés.